

**Feuille de route du groupe de travail n°2**  
**Définition de l'offre de services**  
**de la Cité de la Consommation Responsable**

## **Finalité :**

---

Définir l'offre de services de la cité de la consommation responsable :

- pour le public
- pour les structures présentes au sein de la CCR

## **Introduction**

---

A ce stade du processus, la question centrale est de construire l'identité de la CCR, en retenant une logique pour choisir les acteurs qui pourront s'y installer : un accès à tout acteur signataire de la charte et en capacité économique de s'investir ? Ou une logique plus intégrée capable de planifier une offre globale et cohérente sur la consommation responsable, impliquant peut-être de faire des choix entre structures concurrentes ?

Quelles articulations / coopérations devront être réfléchies entre acteurs d'une même filière d'activité ?

Quels types de services pourront être mutualisés entre les futurs résidents de la CCR ?

Quelle place donner aux actions d'information et de sensibilisation, et comment porter ces interventions ?

Autant de questions que le groupe de travail abordera en faisant preuve d'imagination mais en ayant également à l'esprit un modèle économique possible, capable de soutenir la pertinence du projet global.

Il s'appuiera pour ce faire sur l'expérience d'autres espaces de consommation responsable en France et en Europe, et sur la synthèse d'un questionnaire envoyé aux acteurs de la consommation responsable susceptibles d'intégrer la CCR.

## Objectifs opérationnels du groupe de travail

---

### 1) Offre de services pour le public

- ✓ Etablir la liste des activités, produits et services qui seront présents au sein de la CCR
- ✓ Proposer une logique permettant de choisir les acteurs présents au sein de la CCR
- ✓ Proposer des critères qui permettront d'établir un cahier des charges pour les structures souhaitant intégrer la CCR

### 2) Services mutualisés à destination des acteurs présents au sein de la CCR

- ✓ Identifier les besoins en services pour les acteurs présents au sein de la CCR
- ✓ Evaluer lesquels pourront être mutualisés et lesquels seront confiés à une offre privée
- ✓ Proposer une logique permettant de faire émerger une offre de services mutualisés

## Ordre du jour des deux réunions du GT2 :

---

### Ordre du Jour de la 1ère réunion (17 mai 2010, 14h – 17h – Cité des Associations) :

Présentation : Restitution du retour d'expériences sur d'autres espaces de consommation responsable en France et en Europe

- 1) Proposition des secteurs d'activités qui pourront être représentés au sein de la CCR
- 2) Place des activités non marchandes au sein de la CCR
- 3) Proposition d'une logique permettant de choisir les acteurs qui seront présents au sein de la CCR
- 4) Proposition de critères pour choisir les acteurs.

#### *Documents préparatoires :*

- Feuille de route GT2
- Retour d'expériences sur d'autres espaces de consommation responsable

### Ordre du Jour de la 2ème réunion (15 juin – Cité des Associations) :

Présentation : Restitution des questionnaires envoyés aux acteurs

- 1) Validation de la logique et des critères permettant de choisir les acteurs
- 2) Quels services mutualisés au sein de la CCR ?

#### *Documents préparatoires :*

- Synthèse sur les questionnaires "acteurs pressenties"